

Public

Les enfants âgés de 6 ans (ou en CP) à 12 ans sont accueillis les mercredis et durant les vacances scolaires.

L'inclusion d'enfants en situation de handicap se fait au travers d'un protocole d'accueil individualisé réalisé avec la famille. Il permet de définir les modalités d'accueil nécessaires à l'épanouissement de l'enfant.

La journée type

7h30 à 9h : Accueil des enfants au centre durant les vacances; temps libre (lecture, dessin, jeux).

9h : Départ en bus pour Saint-Ferréol (vacances d'été).

9h30-11h30 : L'équipe pédagogique accompagne les enfants dans les activités sur des thématiques spécifiques.

12h : Navettes aller cantine (mercredi et petites vacances).

12h-13h30 : Repas.

13h30 : Navettes retour cantine

13h30 -14h30 : Temps libre et/ou temps calme

14h30-16h30 : Activités créatives, sportives et culturelles- Rangement / Gouter.

16h30 : Retour en bus de Saint-Ferréol été.

17h-18h30 : Accueil du soir et départ des enfants.

En animation, on fait quoi ?

Des projets d'activités adaptées sont proposés aux enfants dans divers domaines :

- des jeux sous différentes formes, animations de découvertes
- des ateliers d'expressions, manuels, artistiques et scéniques
- des activités physiques et sportives,
- des ateliers intergénérationnels et inter secteurs
- des sorties à Castelnau-dary et à l'extérieur.

L'Équipe pédagogique

L'équipe de direction est responsable de la structure et garante du projet pédagogique:

- la directrice: Isabelle RAIMBERT
- la directrice adjointe: Stéphanie AMIC

La référente accueil inclusion :Ariane LEMATTRE Elle centralise les informations sanitaires des enfants suivis par la MDPH ou avec un PAI. Elle assure un suivi de ces enfants et fait le lien avec les institutions.

L'équipe d'animation est composée d'animateurs travaillant sur les structures périscolaires à l'année. Des animateurs supplémentaires (et stagiaires) sont intégrés à l'équipe. Ils accompagnent les enfants durant les activités. Un membre de l'équipe formé au PSC1 assure le suivi sanitaire.

L'équipe agit avec professionnalisme : respect, dynamisme et enthousiasme afin d'assurer la sécurité morale et physique de chaque enfant.

L'encadrement répond aux normes de sécurité et/ ou diplômes spécifiques pour leurs activités agréées par le SDJES.



Ville de Castelnau-dary
Direction Education
Jeunesse



Mémo PROJET PÉDAGOGIQUE ANNÉE 2026

ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HÉBERGEMENT
(A.L.S.H) 6-12 ans
P. ESTIEU / D. ARATA

DIRECTION ÉDUCTION JEUNESSE
41, rue du Général DEJEAN
11400 CASTELNAUDARY
Tél. : 04.68.94.58.36.
www.ville-castelnau-dary.fr

Ville de Castelnau-dary



imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Le projet éducatif de Castelnau-dary

C'est un document établi par les élus de Castelnau-dary afin de présenter les orientations éducatives de la ville. Il permet avec les structures d'accueil et les moyens mis en œuvre d'apporter durant les étapes de la vie de l'enfant, un développement harmonieux. Ils contribuent ainsi à faire d'eux des citoyens responsables, libres et respectueux des autres.

Le Projet Éducatif Territorial (P EDT) et « Plan mercredi »

Il s'agit d'une convention établie entre la Mairie, le Préfet de l'Aude, les services de l'Éducation Nationale et la CAF.

Il vise à proposer à chaque enfant, un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs :

C'est Quoi?

Ce document est la base de construction de l'Accueil de Loisirs en référence au projet éducatif et au P EDT. C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique et les familles.

Pourquoi?

Il permet à chacun de connaître les objectifs poursuivis lors des temps d'accueil par des activités de loisirs, de découvertes, d'apprentissage, de rencontres... Il définit les modalités de fonctionnement et permet de donner du sens aux activités proposées.

Pour Qui?

Élaboré par l'équipe pédagogique de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, le projet pédagogique concerne toutes les familles d'enfants accueillis à l'ALSH Prosper Estieu et/ou de Dominique Arata (à St Ferréol durant l'été).

Les projets d'activités découlent des souhaits des enfants mais aussi de l'actualité (saison, événements, fêtes...). Ils répondent à des valeurs sociales et éducatives et sont réalisables au vu du budget alloué. Ils font l'objet d'une évaluation à chaque fin d'activité.

Les 4 objectifs pédagogiques

Permettre des moments adaptés à chacun

Favoriser le respect

Accompagner l'enfant à évoluer dans un collectif :

- L'enfant connaît le cadre et le respecte il sait que les transgressions sont sanctionnées et sont des occasions de réparer la faute commise
- L'enfant comprend les autres et sait accepter leurs différences
- L'enfant est sensibilisé au respect et à la protection de la nature

Accès aux loisirs pour tous

Favoriser le plaisir, l'enrichissement par les activités pour son développement personnel :

- L'enfant découvre de nouvelles activités et vit de nouvelles expériences mais sans être dans la sur sollicitation ou sur consommation
- L'enfant vient avec plaisir à l'ALSH

Accompagner vers l'autonomie

Permettre à l'enfant de devenir responsable de lui-même :

- L'enfant comprend au fur et à mesure qu'il acquiert des responsabilités.
- Favoriser la prise d'initiative, mise en place d'activités auto-gérées.

Aller vers la citoyenneté

Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs

- L'enfant fait part de ses attentes
- L'enfant peut s'exprimer, il est en confiance.

Les fils rouges 2026

- Les actions de développement durable : afin de prendre conscience de la nécessité de respecter son environnement, d'éviter les gaspillages...
- Les actions permettant de se connaître mieux et de connaître ses envies. Les projets permettent ainsi aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs
- Les actions favorisant l'inclusion